



# Le Communal

Juin 2010 - N°31  
Magazine d'informations  
Municipales



Pont de l'Arn

■ Edito .....	2
■ Agglomération .....	3
■ Travaux .....	4-5
■ Budget .....	6-7
■ Subventions CCAS .....	7
■ Association/social .....	8
■ Subventions associations .....	8
■ PRNHL .....	9
■ Urbanisme .....	10-11
■ CISPD .....	11
■ Histoire .....	12-13
■ CCAS - CLIC .....	13
■ Jeunesse .....	14-15
■ Les Galopins .....	16
■ Les écoles .....	17
■ Retour en images .....	18-20
■ Infos mairie .....	21
■ Infos en vrac .....	22-23
■ Agenda des manifestations .....	23

## Publication

- > Tirage : 1300 exemplaires gratuits
- > Directeur de la Publication :  
**Christian CARAYOL**
- > Rédaction / Conception :  
Commission, communication équipe  
dirigée par **Christophe CHABBERT**
- > Secrétaire :  
**Marie-Hélène BORDES-GASC**
- > Crédits photos :  
**Pascal MAZURKIEWICZ**  
**Sonia CABROL**
- > Photo couverture :  
**Place du Taule**
- > Conception / Mise en page :  
**Dominique Trentadue**
- > Impression :  
**Imprimerie Capitouls**

## Infos Mairie

- > Téléphone : **05 63 61 14 05**
- > Fax : **05 63 61 90 46**
- > Adresse email :  
**mairie.pontdelarn@wandoo.fr**
- > Site internet mairie :  
**www.commune-pontdel'arn.fr**
- > Site internet jeunesse :  
**http://sajra.free.fr**
- > Horaires d'ouverture :  
**du lundi au jeudi**  
**de 9h à 12h et de 13h30 à 18h**  
**le vendredi fermeture à 17h**
- > Service urbanisme :  
**Tél. 05 63 61 90 44**  
**du lundi au vendredi 12h**
- > En cas d'urgence :  
**tél. 06 09 89 57 23**



## Ne pas se résigner !

Le moins que l'on puisse dire c'est que les temps sont compliqués et que les décrypter relève, pour l'instant, d'une navigation aussi périlleuse que celle d'un avion dans les nuages de cendres volcaniques venus d'Islande.

La réforme des collectivités territoriales inquiète, la suppression de la taxe professionnelle provoquera-t-elle en compensation une taxation de l'hydraulique, ce qui impacterait directement nos finances. La question est clairement posée !

Les délocalisations de Valéo annonceront-elles, à terme une fermeture du site ?

La vie sportive du mazamétain, foot et rugby, naguère si prisée par nos compatriotes surmontera-t-elle ses difficultés dues en particulier à la prééminence du professionnalisme et à la diabolisation due à l'argent ?

Nos associations trouveront-elles les cadres bénévoles pour les faire vivre face aux contraintes qu'on leur impose chaque jour davantage ?

Notre commune ne se résignera pas ; avec l'agglomération nous créerons la zone d'activité du mazamétain. Nous avons largement participé à toutes les actions concernant le désenclavement (décision en juin)

Nous accompagnons l'usine Tournier dans son développement à Pont de l'Arn (doublement de l'espace et mise en place du photovoltaïque sur toutes les toitures du site).

Nous investissons sur les écoles (restaurant école de Pont de l'Arn), les villages (rond-point et traversée de Rigautou, aménagement de la Môle), les commerces (soutien administratif à la réouverture de l'auberge du Rosé d'Anjou).

Nous voulons créer, autour de l'îlot de la Mairie, des espaces pour les enfants, un petit théâtre de verdure, des cheminements piétonniers et un ensemble d'une dizaine de pavillon à haute qualité environnementale, un éco-quartier en quelque sorte...

Nous continuerons à soutenir les associations et les manifestations annuelles (fêtes locales, fête du chien, tournoi international de foot, de tennis, fêtes des écoles, gala de patins, courses pédestres, ...)

Nous développerons d'autres actions : pique-nique musical, cinéma en plein air avec la création d'une plateforme près de la Mairie permettant spectacles, jeux et concerts.

La prochaine inauguration de la station d'épuration d'Hauterive (Mazamet-Pont de l'Arn), devrait donner le coup d'envoi d'un grand projet d'aménagement de ce secteur de 12 ha, mitoyen du golf de la Barouge.

Pas de résignation donc en ce début d'été 2010 que nous espérons serein après un hiver rigoureux que nous avons aussi traversé avec ténacité face à une neige persistante qui a nécessité la mobilisation du matériel et des hommes.

Vous pouvez compter sur votre conseil municipal pour préparer et affronter notre avenir commun.

Votre Maire,

**Christian Carayol**

## Aménagement ZAC du THORÉ :

La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet souhaite requalifier un secteur à forts enjeux à l'échelle de l'agglomération : les terrains situés sur la commune d'Aussillon entre le Thoré et le boulevard du Thoré et partagés par la RD612 (avenue de Castres). Cette opération s'inscrit dans un ensemble d'actions engagées par les élus de l'agglomération en vue de redynamiser le pôle Mazamétain.



Face à cet enjeu important de conforter et de maîtriser le développement économique, la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet a engagé depuis 2004 les études nécessaires à la réalisation de la ZAC du Thoré sur une surface totale d'environ 35,9 ha. Le dossier de création de la ZAC a été approuvé le 13 février 2006. L'arrêté préfectoral du 13 février 2008 a porté déclaration d'utilité publique le projet de réalisation de la ZAC du Thoré et déclaré cessibles les terrains nécessaires à la réalisation de la ZAC. Le dossier de réalisation de la ZAC a été approuvé le 26 mai 2008.

Suite aux négociations foncières, la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet a décidé de modifier le périmètre de la ZAC. A l'origine réparti sur 2 secteurs de part et d'autre de la RD612 (au lieu-dit "le Vacant" à l'est de la RD612, lieu-dit "Métairie du Thoré" à l'ouest de la RD612), le périmètre de la ZAC est limité aux terrains situés entre la RD612 et le Thoré, à proximité de Auchan (surface de la ZAC d'environ 23,4 ha).

**Bernard Cabanes**  
Vice-Président de la CACM

### PROPOSITION DU NOUVEAU PERIMETRE DE LA ZAC (Surface environ 23,4 ha)



# Travaux

## ➤ Restaurant scolaire Pont de l'Arn

Les travaux débuteront en juillet pour se terminer en fin d'année. L'accueil « garderie » du matin et du soir se fera à l'ancienne mairie. La cantine sera transférée à la salle de La Grange. Une information sera transmise aux parents d'élèves concernés courant juin.

Les travaux consistent en un aménagement du bâtiment existant afin de le rendre plus lumineux et fonctionnel, ainsi qu'en une extension de 76m<sup>2</sup> permettant de passer d'une capacité d'accueil de 35 à 50 enfants.

La mise aux normes du local est également prévue : création d'un espace cuisine respectant les mesures d'hygiène, accessibilité handicapés, achat de mobiliers et vaisselles adaptés pour le confort des enfants. Coût prévisionnel des travaux 181 919,46 € HT (hors mobiliers).



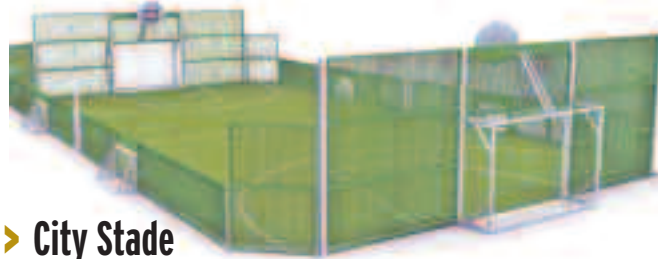
## ➤ Neige

Les chutes de neige de l'hiver rigoureux que nous avons passé ont mobilisé jour et nuit et week-end le personnel des services techniques afin de vous dégager le plus rapidement possible. Cela représente, en plus de leur temps de travail, un cumul d'heures supplémentaires de 170 heures pour 7 personnes. Les routes communales ont été dégagées, mais surtout aussi des routes départementales. Ceci pour essayer de vous rendre plus doux nos hivers rudes !



## ➤ Achat friche Cormouls

La commune a acheté en 2009 la « friche » industrielle Cormouls, située 8 rue de l'Eglise pour la somme de 65000€. Ce bâtiment, dans l'attente d'un projet encore non défini, sert aujourd'hui de parking (25 emplacements loués), ainsi qu'à l'entrepôt du matériel communal.



## ➤ City Stade

Il s'agit d'un terrain multisports, en plein air et en accès libre, au cœur du Parc des sports de Pont de l'Arn. La structure est en acier galvanisé particulièrement résistant à la corrosion et au vandalisme. Ecoles, familles, jeunes mais aussi clubs, pourront pratiquer, le football, le tennis, le handball, le volley, le basket et le badminton.

De plus, deux pistes d'athlétisme entoureront ce city stade. Au-delà d'une structure sportive, le city stade sera également un lieu de rencontre et de loisirs répondant à une forte demande de la population.

Montant total de l'opération : 49 776 € HT.

## ➤ Réfection sol du gymnase

Dans le cadre d'une volonté affirmée de créer des équipements sportifs de qualité, la commune a fait le choix d'une réfection du sol du gymnase très abîmé. Le sol répondra à la demande des utilisateurs du gymnase : plus de confort, très forte capacité d'amortissement, performance pour les sports de balles, le patin, ... et ceci dans le respect des normes en vigueur.

Le gymnase sera également repeint et les portes d'accès seront changées. Coût total de l'opération : 128 263 € HT.

## ➤ Divers travaux de voirie

Toute la voirie du quartier du Gué de l'Arn, et de la rue du Démal sera entièrement refaite en enrobé à chaud. Pour le reste de la commune, une attention sera particulièrement donnée aux zones les plus endommagées.

## ➤ Fauchage des bords de route

C'est la saison ! Dès que le printemps arrive, les bords de routes doivent être fauchés. Cela dure un mois plein en travail permanent, pour un seul passage, surtout pour dégager les tournants et ainsi créer une meilleure visibilité. Dès l'automne, le fauchage reprend pour 3 mois plein, avec 5 ou 6 passages afin de nettoyer les ruisseaux, ... La voirie communale représente un peu plus de 100 km, en faisant chaque fois les deux côtés ! Donc plus de 200 km à faucher !

## ➤ Aménagement abords de l'église de PDL

Un nouveau jardin voit le jour doucement, avec des bancs. Le talus sera aménagé avec des fleurs, des arbres et des arbustes, tout cela soutenu par une bâche parsemée de fleurs. Lorsque tout sera prêt, cet endroit offrira un très beau cadre pour les photos de mariage.

## ➤ La Mole

L'ancienne propriété Cros a été rachetée et démolie afin de dégager le hameau. Un espace de parking va être créé, des jardinières seront installées en pourtour de cet aire et le talus sera bâché et végétalisé.



## Traversée de Rigautou

Les automobilistes qui traversent Rigautou empruntent une ancienne route nationale composée d'une longue et large ligne droite. Un panneau rappelant qu'il s'agit d'une route prioritaire, les glissières de sécurité et la continuité dans le marquage au sol guident et rassurent les automobilistes. Certains en «oublient» qu'ils sont en agglomération malgré le rappel de la limitation à 50 km/h.



Vitesse, intensité du trafic et fissures transversales formant de petits bourrelets sur la chaussée provoquent des nuisances sonores pour les riverains et de l'insécurité pour les piétons.



L'insécurité existe bien sûr au niveau des passages pour piétons, mais aussi tout le long de cette ligne droite. En effet, la largeur de la route et la vitesse de passage entraînent parfois les riverains à stationner leurs véhicules à cheval sur le trottoir, obligeant certains piétons (avec une poussette enfant par exemple) à devoir emprunter la chaussée.

Pour faire face à ce problème, nous avons d'une part engagé une étude en collaboration étroite avec la Direction Départementale du Territoire (DDT), et d'autre part pris contact avec le Conseil Général du Tarn.



En réponse, ce dernier, nous propose de prendre à sa charge un nouveau revêtement entre le pont du Thoré et le croisement avec la route du golf pour effacer les petits bourrelets des fissures. Ce point devrait pouvoir traiter les nuisances sonores.

Concernant la partie sécurité, la DDT recommande l'aménagement d'un plateau surélevé (photo ci-contre).

Cette solution est certes efficace, mais sans retour arrière possible. Le bureau du conseil est plus favorable à une solution plus évolutive et sans doute moins contraignante en mettant en place deux chicanes au niveau des passages piétons actuels (voir photo ci-dessous).



Chaque solution comporte ses avantages (efficacité en matière de sécurité par exemple) et ses inconvénients (nuisance sonore d'un ralentisseur par exemple).

Dans les deux cas, un marquage au sol sera appliqué pour rétrécir les largeurs des voies et rendre ainsi plus de place au stationnement et aux piétons.



Enfin, nous prévoyons de compléter ces aménagements par une modification de l'éclairage (couleur et intensité) au niveau des passages pour piétons afin de renforcer la sécurité de nuit.

**Le bureau du Conseil Municipal a donné un avis favorable à l'aménagement de cette section. La solution globale retenue, soumise au prochain Conseil Municipal, sera prise en collaboration avec les représentants des riverains qui nous ont alertés sur ce problème.**

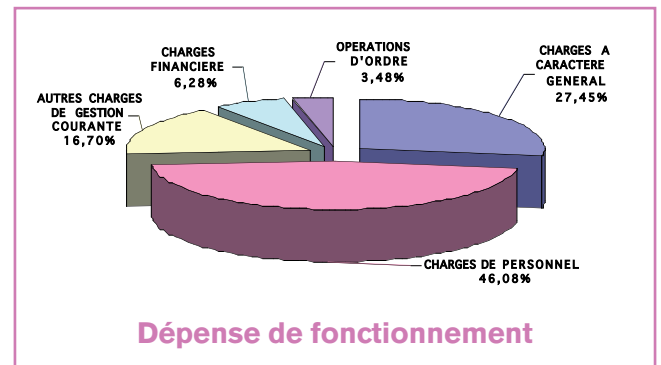
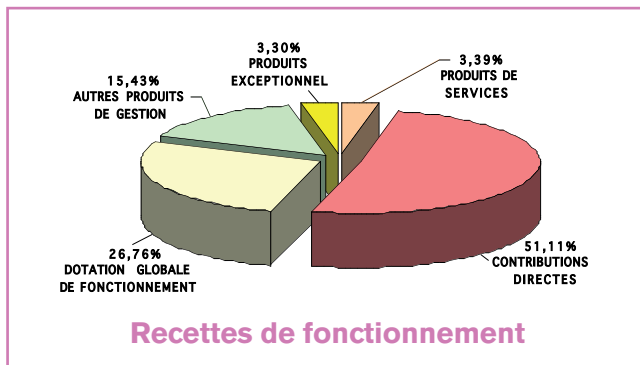
**Philippe Marcou**  
Conseiller municipal

Voici les chiffres des comptes de notre commune. C'est un condensé de nos budgets que nous vous présentons, il est destiné à vous donner une vision globale de l'utilisation de vos impôts ainsi que des dotations qui nous sont accordées. A leur lecture vous pourrez voir que l'exercice 2009 est dans la ligné de celui de 2008. Nous avons construit des prévisionnels qui devaient nous permettre de maîtriser nos dépenses de fonctionnement tout en poursuivant notre programme d'investissement. Le cap a été gardé, nos dépenses de fonctionnement restent stables en regard de l'évolution de la démographie de la commune, et à l'augmentation des coûts qui en découlent. Pour terminer sachez que nous continuons et continuerons d'investir en évitant autant que possible le recours à l'emprunt et que cette année nos taux d'impositions communal resteront inchangés.

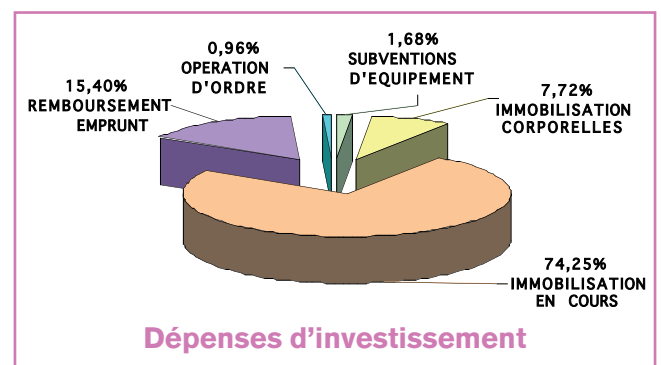
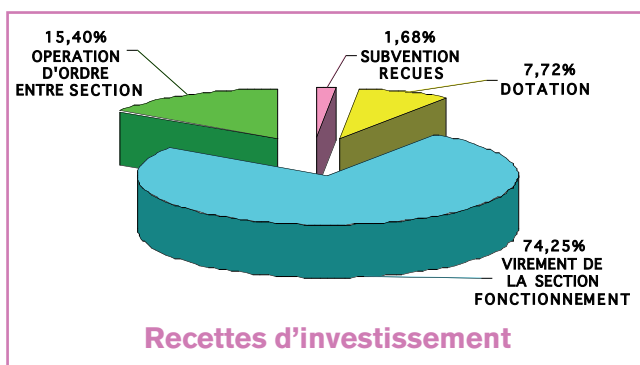
**H. Farenc**  
Adjoint aux finances

## COMPTES ADMINISTRATIF 2009

FONCTIONNEMENT			
<b>Dépenses 2009</b>	<b>1.591.811€</b>	<b>Recettes 2009</b>	<b>2.233.884 €</b>
Charges de personnel	733.533 €	Produits des Services	75.724 €
Charges à caractère général	436.930 €	Contributions directes	1.141.826 €
Charges Financières	100.006 €	Dotation globale fonctionnement	597.865 €
Autres charges de gestion	265.875 €	Autres produits de gestion	344.692 €
Opérations d'ordre	55.467 €	Produits exceptionnels	60.181 €



INVESTISSEMENT			
<b>Dépenses 2009</b>	<b>1.419.014€</b>	<b>Recettes 2009</b>	<b>793.359 €</b>
Subvention d'équipement	23.781 €	Subventions reçues	153.096 €
Immobilisations corporelles	109.491 €	Dotations	574.576 €
Immobilisations en cours	1.053.654 €	Subventions et cautions	10.130 €
Remboursement capital (emprunt)	218.502 €		
Opérations d'ordre	13.586 €	Opération d'ordre entre section	55.557 €



## LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET PRIMITIF 2010

SECTION DE FONCTIONNEMENT <b>2.058.815€</b>	SECTION D'INVESTISSEMENT <b>1.566.905 €</b>
---	---

## Principaux investissements prévus en 2010

## LES ACHATS

Bâtiment la Môle	10.000 €
Renouvellement matériel roulant (deux véhicules, tracteur tondeuse, traceuse routière)	70.000 €
Sécurité (cinémomètre coussins berlinois)	15.000 €

## LES TRAVAUX

Cantine Ecole de Pont de l'Arn	200.000 €
Rénovation gymnase sol peintures portes	140.000 €
City stade	80.000 €
Goudronnage	168.000 €
Eclairage public	30.000 €

## BUDGET ASSAINISSEMENT 2010

SECTION D'EXPLOITATION <b>165.411€</b>	SECTION D'INVESTISSEMENT <b>490.508 €</b>
--	---

EXPLOITATION			
Dépenses		Recettes	
Entretien	7.000 €	Redevance d'assainissement	70.000 €
Versement SIVU des Moulins	5.000 €	Redevance Adour Garonne	12.000 €
Intérêts emprunt	23.000 €	Excédent de clôture 2009	83.411 €
STEP Mazamet	100.411 €		
Amortissement	18.000 €		
Redevance Adour Garonne	12.000 €		
<b>Total</b>	<b>165.411 €</b>	<b>Total</b>	<b>165.411 €</b>

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Travaux sur réseaux	200.000 €	Subvention d'équipement	364.484 €
Annuité d'emprunt	19.000 €	Emprunts et dettes assimilées	108.024 €
Déficit de clôture 2009	271.508 €	Amortissement	18.000 €
<b>Total</b>	<b>490.508 €</b>	<b>Total</b>	<b>490.508 €</b>

Subventions CCAS 2010			
AMICALE PERSON.COMMUNAL	1100 €	FOPAC	50 €
ASSOCIATION RENCONTRE	100 €	FNACA	50 €
ADAR-AGARDOM	720 €	RESTOS du CŒUR	100 €
ADDAH	100 €	JEUNES SAPEURS POMPIERS	100 €
CAHS	130 €	UN.Ass.Hum.Epicerie sociale	700 €
CROIX ROUGE	200 €	PETIT FRERES DES PAUVRES	120 €
		Ateliers CHANTECLER-APEDI	120 €
		CLCV -consom.logmt&cadre vie	50 €
		AUORE	100 €
		Les BUISSONNETS	120 €
		SECOURS POPULAIRE	100 €
		FOYER NOTRE DAME (exceptionnel)	500 €
		MONTANT DES SUBVENTIONS	4 460 €
		provisions	490 €
		<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>4950 €</b>

## Associations/Social

## La Sculpture au Pont de l'Arn

A l'occasion des Floriales, à Mazamet, du 9 au 11 avril au jardin des Promenades, la commune du Pont de l'Arn a fait appel à la créativité locale pour confectionner un jardin éphémère sur le thème : Variations climatiques.

Dimitri Albert, en contrat avec la mairie, a pu s'affirmer en taillant le bois pour l'éolienne, matière qui l'attire pour sa future carrière professionnelle



Jean Sabatier, habitant du Pont de l'Arn, sculpteur, récupère, transforme, module, crée en donnant une seconde vie à tous ces objets oubliés. Ainsi, l'arbre à base de fer à chevaux a vu le jour. Actuellement, vous pouvez voir ces deux sculptures sur l'îlot entre la mairie et la poste du Pont de l'Arn.



**Sonia Cabrol**  
Conseillère municipale

## Subventions aux Associations 2010

ADACEM	100 €
AGAPÉ (450 ans des protestants)	500 €
AMIS DE L'ECOLE DE RIGAUTOU	500 €
AMIS DE L'ECOLE DE ST-BAUDILLE	500 €
ASC RIGAUTOU	4000 €
ASS.AIGUILLES FUSEAUX RIGAUTOU	100 €
ASS.PECHE PROTECTION MILIEU AQUATIQUE	300 €
PONT DE L'ARN - RALLYE SPORT	250 €
BADMINGTON CLUB ASS SPORT LOISIR	150 €
BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE	1000 €
CENTRE EQUESTRE DE LA JONQUIERE	400 €
CHASSEUR DES MONTS DE L'ARN	900 €
CHAT PROTEGE	350 €
CHIENS de TROUPEAU-ATUCT	100 €
CLUB DE L'AMITIE 3ème Age PONT de L'ARN	700 €
CLUB NAUTIQUE MAZAMET&AUSSILLON	350 €
MAZAMET PLONGEE	300 €
ECOLE DE RUGBY SCM	1000 €
ECOMUSEE MONTAGNE NOIRE	100 €
FONCLAIRE ANIMATION	600 €
GOLF CLUB DE LA BAROUGE	400 €
HAUTPOULOISE	100 €
KOMEDOS foot à 7	200 €
JSPM	11000 €
MJC ST BAUDILLE	8600 €
MJC ST BAUDILLE-travaux emprunt	6220 €
MJC ST BAUDILLE-fête	4000 €
MOLE (fête de la)	400 €
MOTO CLUB DE MAZAMET	100 €
MOTO CLUB DE PONT DE L'ARN	100 €
PATINEURS VALLEE DU THORE	3500 €
PATINEURS VAL. DU THORE-déplacement en France	1500 €
PETANQUE PONT DE L'ARN	400 €
RAGE RACING	150 €
RALLYE MONTAGNE NOIRE	1000 €
SOLEIL COUCHANT RIGAUTOU - 3ème Age	500 €
OFFICE DE TOURISME MAZAMET	1500 €
TENNIS CLUB	2600 €
TENNIS-participation travaux-	2366 €
TENNIS exceptionnel- défibrillateur-	300 €
TROUSSE ENCHANTEE	500 €
VTT MAZAMET	150 €
VOLLEY CLUB	250 €
VIRAGE	250 €
JEUNES MOTOS - association -	100 €
RESPIRER A MAZAMET	300 €
MARICAN ESCAPADES	200 €
AMMAC (membres & anciens combattants)	100 €
SNAAG (anciens de la gendarmerie)	150 €
HORSE BALL-	200 €
<b>Montant des Subventions</b>	<b>59336 €</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>1 914 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>61 250 €</b>





## ► Escapade sur le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises

Le Jeudi 20 mai, les communes d'Aiguefonde, Aussillon, Fraisse sur Agout, Mazamet, St Amans Soult et Pont de l'Arn (Prix offert par le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc aux communes partici-

pantes aux Floriales 2010 à Mazamet) et le parc Naturel Régional du Haut Languedoc ont fait une escapade en Ariège.

Ce voyage d'étude nous a permis de découvrir une partie du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises et plus particulièrement sa mission Climat - Energie.

Nous avons été accueillis dans les futurs locaux du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises, par Luce Ramiel, chargée de mission « Energie Climat », et le président André Rouch.

Cette ancienne ferme a été rénovée avec les matériaux et artisans locaux (bois). Le chauffage est assuré par un puits canadiens ainsi que par des panneaux solaires, dans un souci de préservation de l'environnement.

De là, nous sommes allés au village d'Alzen (250 habitants), où se trouve un écomusée. La ferme est à visiter, avec sa fromagerie, ses animaux, etc.

Nous avons découvert aussi son réseau de chaleur, qui alimente les bâtiments communaux (mairie, école, ...), les maisons à ossature bois en location, mais aussi celles de certains particuliers.



Le déjeuner nous a été servi dans le restaurant de l'écomusée, à partir de produits locaux. Bon appétit !!

Avant de reprendre le chemin de Mazamet, nous nous sommes arrêtés à la plate forme de séchage et de stockage de plaquettes (bois broyé pour alimenter la chaudière à bois) de La Bastide de Sérou.

[www.parc-pyrenes-ariegeoises.fr](http://www.parc-pyrenes-ariegeoises.fr)

**Sonia Cabrol**  
Conseillère municipale

# Urbanisme

Depuis le 1er octobre 2007 la réforme des autorisations du droit des Sols a été mise en place, elle présente de nouveaux imprimés « cerfa » ; pour chacun d'entre eux, des pièces à joindre vous seront demandées. Pour toute demande MERCI de prendre contact avec le SERVICE URBANISME DE LA COMMUNE

<b>DECLARATION PREALABLE</b>	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE ET PERMIS D'AMENAGER</b>	<b>CERTIFICAT D'URBANISME a - informatif    b - opérationnel</b>
<p>Construction de - 20m<sup>2</sup> de SHOB Clôture Piscine &gt;10 m<sup>2</sup> et &lt; 100 m<sup>2</sup> Ravalement façade : bardage Couleur Capteurs solaires Création ou modification des ouvertures (fenêtres, portes...)</p>	<p>Permis de construire Construction de 20 m<sup>2</sup> et plus Permis d'aménager : à partir de + 2 lots sur une même unité foncière avec création de voies ou espaces communs.</p>	<p>C.U. Informatif : demande de renseignements les dispositions d'urbanisme  C.U. Opérationnel : demande de renseignements sur un projet bien défini</p>
<p><b>Pièces à fournir</b> Les imprimés sont à remplir en 4 exemplaires</p> <p><b>Dans tous les cas :</b> plan de situation (carte IGN) plan du cadastre</p> <p><b>suivant la demande :</b> voir le bordereau des pièces jointes</p>	<p><b>Pièces à fournir</b> Les imprimés sont à remplir en 4 exemplaires +1 ex suppl. si assainissement autonome</p> <p>Suivant la demande : voir le bordereau des pièces jointes</p>	<p><b>Pièces à fournir</b> Les imprimés sont à remplir en 2 ex. pour les C.U. (a) et en 4 ex. pour les C.U (b)</p> <p>CU (a) : plan du cadastre CU (b) : plan de situation Plan du cadastre avec mention des bâtiments existants et signaler d'une croix l'emplacement du projet à édifier Indiquer la construction à édifier : habitation, atelier de menuiserie...</p>
<p><b>Cerfa 13404*01</b></p>	<p><b>Pour un raccordement de la construction à l' assainissement autonome</b> Demander à la mairie la liste des hydrogéologues agréés Donner un exemplaire du PC Avec étude hydrogéologique (2 ex.) + Demande d'installation d'assainissement autonome en 2 ex.</p> <p><b>Cerfa 13406*01</b> <b>Cerfa 13409*01</b></p>	<p><b>Cerfa 13410*01</b></p>

*Vous pouvez également consulter*

LE CADASTRE

LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATIONS APPROUVE LE 24/12/2002

LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES/ RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES APPROUVE le 13/01/2009

## Opération façades

C'est parti ... depuis le 15 avril 2010

L'amélioration du cadre de vie collectif passe par l'entretien des immeubles privés qui constituent une part importante du patrimoine local.

Soucieuse de ce patrimoine, la commune de Pont de l'Arn décide de venir en aide, sous certaines conditions, aux propriétaires qui effectuent des travaux de ravalement de façades par l'attribution d'une subvention.

Le périmètre retenu concerne la rue du Pont, l'impasse du Cazals, la Place Saint-Jean et la rue de l'Eglise. Tous les dossiers feront l'objet d'une étude.

Les travaux subventionnables incluent toutes les dépenses liées aux travaux de restauration des façades et/ou menuiseries. Tout immeuble est concerné à la condition qu'il soit visible du domaine public et que les

travaux soient réalisés par des professionnels du bâtiment inscrits au registre des métiers.

Toute demande de subvention doit être formulée auprès de la mairie. Un dossier doit être constitué.

Le montant de la subvention est calculé selon les règles suivantes :

- ▶ 25 % du montant hors taxe des travaux
- ▶ Aide plafonnée à 1524 € par immeuble

Les subventions seront octroyées dans la limite des crédits disponibles.

Un règlement intérieur a été élaboré.

**Brigitte Mas**

Adjointe à l'Urbanisme

## Conseil Intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance

### Quelques nouvelles :

L'assemblée générale de l'association de soutien au CISP du 18 mai 2010 a donné la présidence au Pont de l'Arn, après celle de Richard Auriac, Mairie de Labruguière en 2009. Annie Guibal et Florence Guilhem-Loubière en sont les représentantes.

### DU CONCRET :

L'action « **Itinéraire Bis** » suivie par Corinne Lebozec, coordinatrice, au côté des professionnels du groupe « **Grain de Sable** » s'est mise en place

et prend de l'ampleur... Certains collègues utilisent ou vont utiliser cet outil (court métrage) qui vise à éviter les situations à risques de l'adolescent lors de ses recherches d'emploi, de logement, de distraction festive et d'émancipation, l'exposant à des dérives sexuelles (prostitution, pornographie, soumission, mise en danger).

L'action « **Parlez-moi d'amour** » avec la sexothérapeute Dominique Lopez rentre dans sa 2ème phase sur la problématique de la sexualité chez



les jeunes. Il sera traité, au-delà de la prévention des risques, de la clarification des représentations de la sexualité en général. Pour permettre de retrouver des repères et parler en terme positif de l'Amour et de la sexualité. Aborder les questions basiques que se posent les jeunes, leurs préoccupations autour de l'anatomie, le fonctionnement, la physiologie, le respect de soi et des autres...

**Florence Guilhem**

Conseillère municipale

## Il était une fois ... la fête de Pont de l'Arn

**La fête de Pont de l'Arn est une vieille institution. On retrouve ses premières traces en effet vers le début du vingtième siècle.**

### Les pères fondateurs

Le premier dimanche de juillet, les jeunes hommes qui devaient passer le Conseil de révision dans le courant de l'année, organisaient traditionnellement un repas et pour financer ces festivités, la jeunesse appelée sous les drapeaux eut l'idée d'organiser la fête du village afin de se constituer un petit pécule avant son départ pour le service militaire. Cette fête était animée par un petit orchestre et une buvette était prévue pour rafraîchir les danseurs et les badauds. Les bénéfices recueillis servaient à financer les agapes des futurs conscrits. Cette formule perdura d'année en année jusqu'en 1939.

### Le rôle de la JSP

La guerre interrompit l'organisation du repas traditionnel de juillet et il fallut attendre la fin de la guerre, en 1945, pour envisager à nouveau l'organisation d'une nouvelle fête.

L'impulsion fut donnée par la JSP, le club de football de la Jeunesse Sportive Pont de l'arnaise, fondée en 1928 par l'abbé Veaute. Le club avait dû malheureusement se mettre en sommeil durant les années sombres de la guerre. Dès 1946, son président, Georges Chabbert et plusieurs dirigeants se lancèrent dans l'organisation d'une nouvelle fête. Il ne s'agissait plus alors de trouver des fonds pour les appelés mais de financer les besoins du club qui reprenait son activité en championnat départemental.

Cette nouvelle fête était organisée dans le jardin du « Taule ». Ce jardin, planté de platanes et clôturé par un petit mur d'enceinte en pierre, n'existe plus aujourd'hui : la crèche et la classe « Passerelle » sont construites sur son emplacement.

Pourquoi cette appellation populaire de « Jardin du taule » ? Parce qu'il existait à l'entrée de ce jardin une petite bâtisse en briques, dans laquelle le garde champêtre de

l'époque, Armand Maraval, solide gaillard toujours accompagné de sa chienne « Follette », enfermait parfois pour la nuit, quand c'était nécessaire, les vagabonds ou les ivrognes qui causaient du tapage dans le village. Cette bâtisse était en quelque sorte la prison de Pont de l'Arn d'où son nom populaire de « Taule ».



L'organisation de cette fête nécessitait beaucoup de préparatifs et tous les soirs, pendant les quinze jours qui précédaient, les hommes travaillaient à aménager ce jardin : Une estrade était construite pour recevoir les musiciens de l'orchestre. Elle était constituée par des chevalets et des madriers prêtés par le maçon du village Louis Granier, et une bâche suspendue au-dessus de cette estrade en guise de toiture protégeait l'orchestre du soleil ou éventuellement de la pluie. Des poteaux en bois appelés « filates » étaient plantés tout autour de la piste de danse pour supporter les guirlandes décorées de drapeaux ou d'ampoules électriques.

Au début des années 50, la fête commençait le samedi soir. Le facteur, monsieur Durand, qui avait été clairon durant son service militaire, marchait en tête d'un cortège constitué par les musiciens de la clique de Mazamet. Ce cortège partait du Bout du Pont et se rendait jusqu'au « Taule » où le maire déclarait officiellement les festivités ouvertes. Un bal suivait le samedi soir. La buvette était installée dans la bâtisse du « Taule » et les différentes boissons étaient rafraîchies par des blocs de glace plongés dans des cornues (servant habituellement pour ébouillanter les porcs).

Le dimanche midi, l'orchestre faisait une aubade aux habitants des deux villages, Pont de l'Arn et Bout du Pont de l'Arn. Pour cela, les musiciens prenaient place sur un camion et accompagnaient les jeunes du club de foot qui passaient de maison en maison pour proposer des fleurettes multicolores aux habitants. Un détachement partait même en voiture pour passer dans les hameaux et les fermes de la commune afin de n'oublier personne. Initialement, ces fleurettes étaient confectionnées en hiver à l'aide d'un emporte-pièce sur des cuirs en basane teintés de différentes couleurs.

Le dimanche après-midi, le bal commençait vers 16 heures. Vers 19 heures, quand le bal prenait fin, les villageois se rendaient à l'apéritif concert organisé en alternance soit au café de la place Saint Jean chez Margot Puech, soit au café Houlès du Bout du Pont de l'Arn qui était situé juste après le pont, à gauche.

Devant le succès de cette fête, les organisateurs, toujours soucieux de gagner plus d'argent pour le développement de leur club, eurent l'idée de faire payer l'entrée des bals aux gens qui venaient de l'extérieur et qui ne participaient pas à l'organisation de la fête. Cette décision nécessita la pose d'une clôture grillagée au-dessus du muret d'enceinte du jardin du « Taule » afin d'éviter le passage des resquilleurs. Les gens qui présentaient à l'entrée une fleurette pouvaient entrer librement. Les autres devaient acquitter un droit d'entrée.

Dans les années 1960, la fête s'étoffait plus encore avec l'apparition sur la place des premiers forains. Désormais, elle commençait le vendredi soir et se terminait le dimanche. De nombreuses animations s'ajoutèrent aux bals et aux repas comme les intervillages ou les concours hippiques qui se dérou-

laient en face du Taule sur l'emplacement actuel de la nouvelle mairie. La fête de Pont de l'Arn fut organisée sous cette forme jusqu'à la fin des années 1980. Dans le courant des années 1990, la date du premier dimanche de juillet ayant été prise par une autre commune, le comité des fêtes n'eut pas d'autre choix que d'organiser une fête au mois de septembre. Mais après quelques tentatives, le mauvais temps et le peu d'enthousiasme que suscitait cette ambiance de rentrée scolaire aidant, la fête fut définitivement abandonnée. Seule perdura encore quelques années la « Foire aux melons », autre vieille dame pont de l'arnaise dont nous reparlerons sans doute à l'occasion d'une nouvelle publication.

## Et l'avenir ?

Depuis l'an dernier, nous nous sommes lancés dans l'organisation d'un pique-nique musical, le premier vendredi de juillet. Cette date n'a pas été choisie par hasard. La forme même de ce repas non plus. Nous avons voulu retrouver l'esprit de la fête de notre village, ce besoin que

nous avons tous de nous retrouver autour d'un repas pour échanger, nous rencontrer, passer un moment convivial en dansant ou en écoutant de la musique. La première édition de notre pique nique fut un succès. Nous avons choisi délibérément une formule simple. Des associations volontaires nous ont aidés à organiser cette fête en vendant des crêpes ou des bonbons ou en tenant la buvette. Elles se sont partagé équitablement tous les bénéfices générés par la manifestation.

Cette année encore, nous organiserons le traditionnel repas de juillet de Pont de l'Arn, comme jadis nos concitoyens du début du vingtième siècle. Vous pourrez apporter votre pique-nique ou acheter sur place des sandwiches ou des moules frites, des oreillettes ou des gaufres. (Les tarifs ont été fixés très bas pour permettre à une famille entière de se restaurer sans se ruiner : moules ou saucisses ou omelettes / frites : 5€, crêpes, oreillettes : 1€ etc...) En participant, vous contribuerez non seulement à la vie de notre village en

vous inscrivant dans une tradition centenaire, mais vous permettrez aussi aux associations partenaires (qui souvent sont parmi les plus petites de la commune) de gagner un peu d'argent qui servira à financer leurs activités.

Cette année, en plus du repas qui est le cœur de cette manifestation populaire, nous proposerons aux enfants dès 18 heures, des promenades gratuites à dos de poneys. Puis, vers 21h30, l'orchestre de Philippe Gasc, Phil's Back, animera la soirée. Nous espérons que vous participerez nombreux et que vous viendrez avec vos amis. Nous écrirons tous ainsi une nouvelle page de l'histoire de la fête de Pont de l'Arn avec peut être à l'esprit la fierté de poursuivre l'œuvre des jeunes pont de l'arnais du siècle dernier qui, un jour, ont imaginé que tout le village pourrait se rassembler, le premier week-end de juillet, sous les arbres de la place du village, pour partager un repas, en toute simplicité.

**Christophe Chabbert**

Adjoint à la Culture et aux Associations

## CCAS

Les ateliers « BIEN VIEILLIR » se déroulent depuis le mois de mars à la salle de Rigautou avec une fréquence de deux par mois, ceci jusqu'à la première semaine de juillet. Une quinzaine de personnes y participent et l'animation est faite par Mme Hélène Galtier technicienne d'intervention sociale et familiale de l'Adar.

Après une première séance qui lui a permis de faire connaissance avec le groupe, l'animatrice a orienté les ateliers suivants en fonction des préférences et des attentes des participants.

Ces ateliers se composent d'une partie théorique et ensuite d'une partie pratique avec des exercices ludiques

ou chacun participe avec application et bonne humeur. Ces exercices ayant pour but de stimuler la mémoire visuelle et spatiale.

Une prochaine série d'ateliers sera proposé au mois de septembre. Il y a déjà des personnes inscrites. Pour ceux qui veulent y participer veuillez téléphoner à la mairie, sachant qu'il ne faudrait pas dépasser le nombre de 15 participants.

**Anne-Marie Houllès**

Conseillère municipale

## CLIC

Sous l'impulsion initiale des services de l'Etat, puis en partenariat avec le Département du Tarn, quatre associations avaient, entre 2001 et 2005, créé un centre local d'information et de coordination (CLIC). Depuis le 1er octobre 2009 leur activité est reprise par le Conseil général.

Le Conseil général, en adoptant son schéma gérontologique pour la période 2007/2012, s'était fixé

comme priorité de développer et coordonner les centres locaux d'information et de coordination.

Le travail sur cette priorité a donné lieu à l'établissement d'un bilan de fonctionnement du dispositif. Définir une nouvelle orientation passait par un arbitrage politique qui a été rendu en fin d'année 2008. Le choix du Département a été de reprendre en gestion directe la mission confiée aux quatre CLIC pour :

- étendre leur territoire d'intervention
- impulser l'information aux personnes et la rendre plus homogène
- développer la coordination des établissements et services.

Vous pourrez trouver plus de renseignements sur le site : [www.tarn.fr](http://www.tarn.fr), sous la rubrique « personnes âgées ».

**Florence Estrabaud**

1ère adjointe en charge du CCAS



**Soyez toujours au jus ! Inscrivez-vous à la Newsletter du Blog Infos Jeunes sur <http://sajra.over-blog.com>**

**Pensez au Blog Infos !**  
<http://sajra.over-blog.com>



## PAGES JEUNES

### Chantier Loisirs Jeunes Une nouvelle action en Juillet 2010 !

En Juillet l'Accueil Jeunes des Rives de l'Arn proposera un chantier loisirs jeunes pour les 14-17 ans.

**Partie chantier du 19 au 23 juillet** : les jeunes travailleront sur le nettoyage d'un site dédié à la création d'un rocher école pour l'escalade.

**Partie loisirs du 26 au 30 juillet**: Ces mêmes jeunes se verront proposer en échange une sortie à Cap découverte et un séjour à la mer avec baptême de Plongée, équitation, kayak de mer, accrobranches, fishing fish (bouée tractée).

Les jeunes seront également chargés à tour de rôle et par groupe de deux de gérer un budget courses journalier ainsi que la préparations des repas de midi.



**Infos et inscriptions :**  
MJC St Baudille au 05.63.61.45.05  
ou  
Service jeunesse au 05.63.98.67.79  
**Blog Infos :**  
<http://sajra.over-blog.com>  
Possibilité de télécharger le dossier sur le Blog et de voir la vidéo de l'action.

**Contacts**  
**Pôles Accueil Jeunes**  
Pour vous renseigner sur toutes les actions jeunes et les prochaines activités :

**MJC ST BAUDILLE**  
Céline GONZALEZ  
Tél : 05.63.61.45.05  
E-Mail: [mjcsstbaudille@wanadoo.fr](mailto:mjcsstbaudille@wanadoo.fr)

**SERVICE JEUNESSE**  
(Local Ancienne Mairie)  
Pascale BONHOMME  
Tél : 05.63.98.67.79  
E-mail: [sajra@wanadoo.fr](mailto:sajra@wanadoo.fr)  
Blog: [sajra.over-blog.com](http://sajra.over-blog.com)



## L'été avec l'Accueil Jeunes ! Sortie Twilight, Arapaho, Aqualand, Mortelle Soirée...

L'Accueil Jeunes des Rives de l'Arn accueillera les 13-17 ans tout le mois de Juillet.

Le programme est en cours de préparation mais on peut d'ores et déjà vous annoncer quelques événements: **descente de Nore en Arapaho** (Trotinnette Tout Terrain), une **sortie à Aqualand**, une après-midi **ciné** pour la **sortie nationale de Twilight** (chapitre 3), des **matinées participatives** qui permettront aux jeunes d'obtenir des réductions sur les actions de l'été, une sortie à **Cap découverte**, des **sorties**

**piscine** mais aussi **des soirées à thèmes** comme **La Mortelle Soirée** (Murder Party) prévue le jeudi 8 juillet en partenariat avec la MJC de Mazamet et d'Aiguefonde mais aussi la **soirée Laserquest puis extravandance** à Castres...

Le programme définitif sera disponible le 14 juin mais cette année **une permanence exceptionnelle sera tenue à la MJC le mercredi 16 juin de 17h30 à 20h** où seront prises les premières inscriptions...les places étant limitées nous vous conseillons

de venir ce soir-là pour nous rencontrer. A cette occasion nous pourrons aussi accueillir les nouveaux jeunes et leur distribuer le dossier général d'inscriptions.

Toutes les infos et les dossiers sont aussi disponibles sur le Blog du Service Jeunesse à l'adresse :

<http://sajra.over-blog.com>



**Les concerts pas loin !!!**

**Vanessa Paradis le 7 juillet à Albi**

**Pony Pony Run Run le samedi 10 juillet à Albi**

**Mika le 21 juillet à Carcas-sonne**

**M le 23 juillet à Carcassonne**



## « Wii You can... »

Ou quand les jeunes initient les personnes âgées à la Wii !

Onze adolescents de l'Accueil Jeunes des Rives de l'Arn, ont réalisé cet article afin de vous faire partager leur expérience du projet «Wii You Can».



Ce projet d'animation a vu le jour grâce à l'investissement de Perrine Marty qui l'a mis en place dans le cadre de sa formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports) et de son stage à l'Accueil Jeunes durant les vacances d'Avril.

Pendant les vacances d'avril, les jeunes sont allés à la rencontre des résidents de la Maison de retraite Saint-Joseph de Mazamet, neuf d'entre eux ont souhaité participer à ce projet. Le but était d'initier les résidents à la console de jeu Nintendo Wii. Le groupe a passé des instants ludiques, grâce à des jeux cérébraux et sportifs. «Les résidents ont participé habilement à ces jeux, et nous ont même impressionnés ! A travers ces moments conviviaux, nous avons pu échanger avec les personnes âgées, et prendre connaissance de leur vie (professionnelle, amicale, sentimentale...) quotidienne et passée.» disent les jeunes.

Les rencontres se sont clôturées par une note sucrée et originale. Les adolescents avaient réalisé des gâteaux en forme de

manette Wii que les résidents ont dégustés avec appétit. Ces rencontres avec les résidents se sont très bien déroulées car en amont, Perrine leur a permis de s'y préparer. En effet, les rencontres avec M. Bruno Marten (Directeur de St Joseph), Mme Mélanie Montels (Géronto-psychologue) et Mme Danièle Lagoute (Animatrice) leur ont été d'un grand soutien. «Nous avons eu le plaisir de nous rendre compte à quel point les résidents se sont pris au jeu. Ils nous ont confié avoir apprécié notre compagnie et notre énergie, quant à nous, nous avons veillé à les écouter et les accompagner tout au long de la rencontre. Pour nous, ce fut une belle expérience qui nous a apporté une image positive de la personne âgée, voire pour certains peut-être une vocation.» selon le groupe de jeune.

*Article écrit par : Loïc Ferrer, Thomas Casagnaud, Antonin Donnadiu, Aurore Donna-dieu, Julie Sicard, Sophie Lapierre, Julia BOS, Mathilde Gervasoni, Aurélie FAGES, Firmine Sall, Alexia Fabre.*



## L'Accueil Jeunes des Rives de l'Arn ...

Depuis 2007 le **Service Jeunesse** et la **MJC de St Baudille** sont partenaires; de cette collaboration est né **l'Accueil Jeunes des Rives de l'Arn**. Soutenu conjointement par les Mairies de Pont de l'Arn et de Bout du Pont de l'Arn ce service s'adresse en priorité aux 13-17 ans de ces deux communes. L'Accueil Jeunes propose des sorties, des chantiers jeunes, des

séjours sur les petites vacances et durant le mois de juillet... renseignez-vous !

L'équipe de l'Accueil Jeunes :

BARTHES François  
BONHOMME Pascale  
GONZALEZ Céline



\* <http://sajra.over-blog.com>

## L'été se prépare aux Galopins ! un mini camp pour les 9-12 à Saint Pierre de Trévisy

Désireux de répondre aux attentes des familles le centre de loisirs des Galopins accueille les 3-12 ans et est ouvert de 7h30 à 18h30 (possibilité de restauration), les mercredis et les vacances scolaires ; tout en restant d'une grande souplesse puisque l'accueil peut se faire à n'importe quel moment de la journée (avant ou après la pratique associative par exemple). Il s'adapte également au rythme des enfants (temps de sieste possible pour les plus jeunes). En 2010, l'objectif du centre de loisirs est de développer la tranche d'âge des 9/12ans. Pour cela nous mettons en place un nouveau programme spécialement conçu pour eux à chaque période de vacances.

Pour cet été, leur est proposé un programme dynamique comme de l'initiation au BMX, de l'escalade, du motocross, une rando VTT, de l'accrobranche... Par ailleurs un projet autour de la prévention routière se déroulera le mercredi 7 juillet au matin, avec l'intervention de la gendarmerie de Mazamet. Elle sera suivie d'une randonnée en VTT l'après-midi ainsi que d'une sortie moto cross le Jeudi 8 Juillet. A noter également un mini-camp du 26 au 28 juillet à St Pierre de Trévisy avec une initiation au Géocaching (chasse aux trésors avec GPS), mini-golf et piscine.

## L'agenda ... à ne pas manquer ! Réservez vos tripes !

### ► SAMEDI 26 JUIN

**Ciné Plein Air** à partir de 20h dans la cour de l'Ecole Primaire. Projection de "Nocturna" Film d'animation Film Tout Public - **Entrée Gratuite**

### ► DIMANCHE 27 JUIN

**Vide Grenier** de Pont de l'Arn... à cette occasion l'équipe organise un **petit déjeuner aux tripes** (sur place ou à emporter) à partir de 8h - Sur réservation au 05.63.61.53.07 avant le 19 juin.

### ► VENDREDI 30 JUILLET

**Repas Aliquot/Spectacle des enfants** à partir de 18h - Réservation avant le 20 juillet 2010 - Possibilité de réserver des barquettes.

## Rappel aux familles

### Cet été les travaux arrivent dans la structure

**Pour cet été TRAVAUX dans le centre avec l'agrandissement du réfectoire et de la cuisine**

Nouvelle organisation pendant les travaux

### ► MATIN :

→ **7h30 L'ACCUEIL** des enfants se fera à partir de 7h30 comme d'habitude mais ATTENTION coté maternelle de Pont de l'Arn.

→ **9h30 REPARTITION** des groupes d'âges pour les activités :

- 3/5 ans : dans les locaux de la maternelle de Pont de l'Arn,

- 6/8 ans : dans les locaux de l'école primaire de Pont de l'Arn,

- 9/12 ans dans les locaux de l'ancienne mairie de Pont de l'Arn.

→ **11h30 REGROUPEMENT** des tranches d'âges

- Pour les enfants inscrits pour le repas, ils partent avec les animateurs à la Salle de La Grange de Pont de l'Arn,

- Pour les enfants qui ne restent pas au repas, un animateur restera coté maternelle pour les derniers départs.

### ► APRES-MIDI :

→ **13h15 ACCUEIL** : un animateur sera à l'accueil à la maternelle pour les enfants de l'après midi et attendra le groupe de midi.

→ **14h30 REPARTITION** des groupes d'âges pour les activités.

→ **16h30 REGROUPEMENT** pour le goûter.

→ **17h00 DEPART** selon l'arrivée des parents...

→ **18h30 FERMETURE** du centre







## Ecole Primaire de Pont de L'Arn

Cette année, c'était au tour de l'école de Pont de l'Arn de bénéficier de la subvention pour la classe verte. Les enfants se sont rendus au centre d'accueil de la Pouzaque près de Verdalle., les 17 et 18 mai.

Lors de ce séjour axé sur les thèmes de l'eau et de l'environnement, les élèves du cycle 2 ont découvert l'éco-système de la mare.

Ceux du cycle 3 ont étudié le circuit de l'eau à la ferme de la Pouzaque. Du captage de la source jusqu'à la station d'épuration, ils ont découvert avec plaisir les mille secrets d'une bonne gestion de l'eau.

Riches de conseils pour économiser cette ressource, ils ont bien l'intention de devenir des éco-citoyens

## Ecole Maternelle de Pont de L'Arn

Cette année, l'école maternelle de Pont de l'Arn correspond avec l'école des Auques à Aussillon.

Le vendredi 21 mai 2010, les petites sections et moyennes sections sont allées avec leurs correspondants, visiter Angolaine à Puylaurens (élevage de lapins angoras).

La journée ensoleillée s'est bien passée.

Les moyennes sections et grandes sections de Pont de l'Arn et leurs correspondants partiront le vendredi 4 juin 2010 au Cri de Tarzan.



## Ecole de Rigautou

### Premier Prix au Rallye des Sciences

Cette année, à l'école de Rigautou, notre classe de CE2 - CM1 a participé au « Rallye - Sciences de Midi Pyrénées ».

Cette épreuve s'est déroulée en deux manches d'une heure durant lesquelles nous avons résolu plusieurs problèmes en sciences de la vie et en physique chimie.

Nous avons eu la chance de gagner le premier prix parmi toutes les classes participantes du Tarn.

Nous sommes allés à Albi au collège-lycée de Bellevue pour participer à

la remise des prix pendant laquelle nous avons reçu une belle coupe et des diplômes.

Nous sommes très fiers et très contents de cette récompense et sommes très motivés pour continuer d'apprendre de nouvelles choses !

## Ecole de Saint-Baudille

### Quand les écoliers se font artistes ...

Dans le cadre du projet d'école, les élèves ont travaillé sur deux projets distincts : les enfants de maternelle, CP et CE1, dans le cadre des fêtes de l'ADACEM, ont préparé un spectacle musical sur le thème du cirque comprenant des chants et de la danse, qu'ils vont présenter au public sur la scène de l'Apollo le mardi 15 juin en soirée. Le titre en est « Pitt Ocha Pitt O ». Depuis plusieurs semaines, les petits artistes peaufinent leur préparation sous la houlette de Marie et Isabelle, les maîtresses. De longues heures de travail avant de se produire en public.

Les élèves de cycle 3, pour la septième année consécutive, participent aux Rencontres Départementales de la Danse à Mazamet. Après avoir travaillé en E.P.S. en danse et expression corporelle sur le thème des voyages, ils ont créé, (sous la houlette de Bernard et avec l'aide précieuse d'Aurélie) eux-mêmes une chorégraphie qu'ils vont présenter à d'autres classes le mardi 1er juin sur la scène de l'Apollo. L'occasion d'échanger avec d'autres élèves et d'assister également à un spectacle de danse professionnel.

Les petits artistes en herbe ont mis beaucoup de cœur dans les deux projets pour le plus grand plaisir de leurs enseignants !



## > Accueil des nouveaux arrivants

Arrivés courant 2009 dans notre commune, ils ont été reçus en Mairie par le Maire et les élus. Si vous aussi vous arrivez en 2010, merci de vous faire connaître auprès des services administratifs de votre Mairie.



## > Voeux du Maire

Devant un parterre attentif, Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la population et a pu ainsi informer des projets et des faits d'actualité de la commune.



## > Gouter 3<sup>ème</sup> âge

Un auditoire attentif aux discours des élus, avant le goûter et le spectacle

## > Carnaval

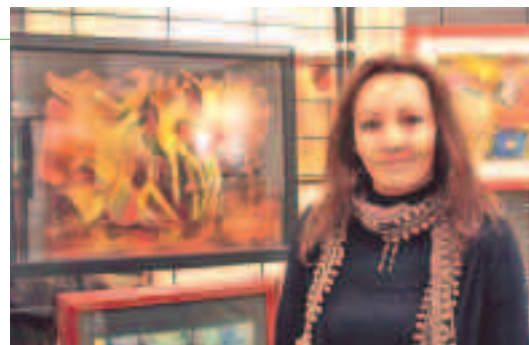
En ce début de printemps 2010, c'est sous un merveilleux soleil que tous les enfants des écoles du Pont de L'arn et Bout du Pont de l'arn ont défilé dans les rues du village le vendredi 26 mars. Accompagnés de percussions, nos enfants ont eu la joie d'animer les rues du village avec à leur tête un magnifique Monsieur Carnaval élaboré par l'école maternelle, qui s'est rapidement enflammé sous les rires de nos chers bambins. Après un goûter bien mérité, la manifestation s'est achevée par un spectacle présenté par la Compagnie Arts et Scènes s'intitulant "l'Allumeur de rêves"



## > Vernissages



ANNA DOS SANTOS



Peintures  
**CATHERINE NOËL**  
et **PATRICIA BOULET**

## ATELIER SCULPTURES MJC

Grâce aux conseils avisés de **Monsieur Duveilliers**, sculpteur, l'atelier d'amateurs de sculptures et modelages de la MJC de St Baudille a réalisé quelques belles œuvres que l'on a pu admirer dans les locaux de notre Mairie.





## > Journée Citoyenneté

Les jeunes majeurs de notre commune se sont vus remettre leur première carte d'électeur par Monsieur le Maire, une occasion de leur rappeler quelques fondamentaux de la citoyenneté !

## > Opération découverte de la commune

Monsieur le Maire s'est rendu dans les écoles primaires de la commune afin d'expliquer aux enfants ce qu'étaient la commune. A cette occasion un livret explicatif leur a été remis. Une bonne leçon d'instruction civique !

... à l'école de Rigautou

... à l'école de Saint Baudille



... à l'école primaire de Pont de l'Arn



## > Réunion Présidents Associations

Comme chaque année, les présidents des associations communales et intercommunales ont été conviés à débattre de leur projet avec les élus.



## > Neige

Nos beaux chemins de randonnées où il fait si bon se promener à la belle saison, étaient recouverts de neige lors des épisodes neigeux de l'hiver 2009



# Retour en images

## > Floriales

L'équipe des floriales de Mazamet, Dimitri, Christophe, Sonia et Elodie sur la création de la Ville de Pont de l'Arn, 3<sup>ème</sup> prix, "Les Avatars de la consommation".



## > L'enfance au naturel

### Journée découverte organisée par la Société de Chasse des Monts de l'Arn

Le but de cette journée était de découvrir et connaître les animaux vivant dans nos forêts, reconnaître leurs empreintes et savoir les différencier, apprendre leur mode de vie et connaître leur alimentation. La vingtaine d'enfants présents a pu procéder à un lâcher de faisans et de perdrix, partir sur la piste des animaux, prendre un repas champêtre et déguster du gibier et des produits du terroir à Frègefond et après cette journée bien remplie, ils ont pu assister à la présentation des meutes de chiens courants ainsi qu'à une messe de la St Hubert, célébrée en l'Eglise de Pont de l'Arn, avec des sonneurs de trompes de chasse.



L'équipage de Sonneurs au moment de la messe

### Le lâcher de faisans !



## > Visite de M. Carcenac

le jeudi 8 avril, le Président du Conseil Général a été reçu par les élus, avant une visite à l'usine Tournier.

## > Commémoration du 8 Mai 45

En intercommunalité avec Bout du Pont de l'Arn



## > Les anciens combattants 39/45 de la commune honorés

C'est à la demande du secrétaire d'état aux anciens combattants que cet acte de reconnaissance a été initié. Chacun des récipiendaires a raconté son épopée durant ces années de guerre, l'occasion de revenir sur un épisode douloureux de notre histoire.

Les honorés :

Amen René, Cavaillès Roger, Fréchou Georges, Assémat Emile, Abrial René, Blattes Achille, Estrabaud Pierre, Combes Germain, Saux Jean, Rabou Maurice et Cros Roger



## > Fête de St Baudille

Fête de St Baudille. Remise symbolique des clefs à Monsieur Jacques Nègre, un des plus anciens membres du comité des fêtes.



# Coupures électriques !

Courier de la Mairie et réponses de ERDF



Monsieur Christian CARAYOL  
Maire de Pont de l'Arn  
81660 PONT DE L'ARN

Hubert FONTAINE  
☎ 05.63.46.91.50 et 05.72.36.70.04  
✉ hfontaine@erdf.fr  
adresse postale : 27, rue Maréchal - 91000 A.19

Objet : Vieux courriel du 10 mai 2010 Date: le 31 mai 2011

Monsieur le Maire,

Comme suite à votre retour estival, concernant à votre retour, je vous remercie de votre intérêt et de votre intérêt en matière de qualité d'alimentation en électricité de la partie nord de votre commune (St-Basaille et alentours), notamment lors des périodes climatiques perturbées qui nous ont valu à succéder à 90 de ces derniers années.

Je vous confirme par la présente que les observations que vous m'avez communiquées lors de votre mission de mai 2010 ont bien été prises en compte dans le programme de maintenance à venir et pour l'exercice 2010 par nos équipes d'exploitation.

Le réseau HTA « Le Barquet » qui alimente les communes de Le Vivier, Le Haut, Laubardes et Saint-Amand-Valmier et qui est constitué de 40 ans de lignes aériennes, doit être en état de bon rendement (niveau correct) pour cette année, dans le respect de l'âge de ces équipements.

Au cours de la dernière quinzaine de mai, ont été constatés des opérations de maintenance (travaux de remplacement de supports, de remplacement d'armatures métalliques supportant les conducteurs, réparation de conducteurs, et des travaux d'égouttage manuels et automatisés, ainsi que des abattages d'arbres sur le territoire des communes précitées).

Cette semaine, nous expérimentons des techniques innovantes d'égouttage (à pelle guidée sur les 7 km de l'axe de « la plaine » comprise de Saint-Amand-Valmier).

Cependant, malgré nos efforts, sont d'ores et déjà programmés des travaux importants de maintenance dans le secteur de « la Garrière », nous allons remplacer un poste de transformation (à St-Basaille) et à l'égouttage sur les sections alimentées par les postes P.L.2 « Arques » et P.L.3 « Les Bœufs ».

Nous avons bien espoir que l'ensemble de ces opérations, quand elles auront été finalisées, nous permettront de garantir une qualité d'alimentation à la hauteur de vos attentes et en remerciant vos administrés.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mon haute estime et de votre satisfaction.

Le Directeur Territorial pour le Tarn  
Hubert FONTAINE

www.erdf.fr

Le Maire  
Christian Carayol

## Projet mur école d'escalade

La concertation de plusieurs personnes et l'amour de la nature a fait naître ce projet. C'est à la recherche d'un chantier pour les Ados de l'accueil jeunes pour le mois de juillet que le projet s'est petit à petit structuré et est en passe d'être réalisé.

En partenariat avec le club Alpin de Mazamet, la Fédération de Montagne et d'Escalade, la commune de Pont de l'Arn travaille à l'élaboration d'une convention officielle, il ne faut pas oublier le propriétaire sans qui rien n'aurait été possible. En effet merci à M Cormouls qui a été séduit par le projet, son implication permet ainsi de valoriser le travail des jeunes et d'équiper à proximité des agglomérations une vraie structure à vocation sportive. Cette structure restera dans le temps un véritable outil de travail pour les professionnels de l'escalade et un lieu de pratique pour les amoureux de cette activité. Il sera situé sur le chemin de Grande Randonnée qui relie le village de Pont de l'Arn à Montlédier, environ à 150mètres au départ de l'église.

Pour l'instant ce n'est qu'un amas de ronces, d'orties et d'arbres morts qui attendent le travail des ados. Chantier prévu la semaine du 19 au 23 Juillet 2010.

**L'équipe de l'Accueil jeune des Rives de l'Arn**

## Résultat de l'enquête de satisfaction parue dans le dernier Le Communal, décembre 2009

Compte tenu du nombre très réduit des réponses que nous avons collectées (environ 1% de la population), nous donnons les résultats de notre enquête qu'à titre informatif :

Mais voilà en grande ligne les résultats :

- Les chemins communaux sont les premiers lieux de détente
- La création d'une aire de jeux pour enfants est souhaitée : elle verra le jour avec l'aménagement de l'îlot de la Mairie
- Les Pont de l'arnais participent majoritairement aux manifestations de la commune, en particulier : La Fête à St Baudille, le Marché des Saveurs.
- Les actions auprès des enfants et des jeunes sont bien identifiées.
- Les aides sociales sont visibles pour les habitants du Pont de l'Arn.

➤ La communication de la mairie la plus appréciée reste Le Communal, une amélioration et une actualisation du site Internet seraient à envisager.

➤ Les visites en mairie et le contact avec les élus sont les plus utilisés pour transmettre les demandes, les attentes et les propositions

## Un défibrillateur au stade de Pont de l'Arn

Grâce à l'apport d'une subvention de 1500 euros octroyée par le Crédit Agricole au club de tennis local et un apport de 300 euros de la Mairie, cet appareil vient d'être installé au Stade de Pont de l'Arn (couloir du gymnase).

Le docteur Boutot en a fait deux fois la démonstration devant les responsables d'association et ce jeudi 8 avril devant le public convié à cette cérémonie de remise du chèque par le Président de la Caisse Agricole de Mazamet-Aussillon.

L'espace sportif de Pont de l'Arn est ainsi doté d'un appareil dont le but est de maintenir toute personne victime d'un malaise cardiaque en attendant l'arrivée des secours.



## Chiens dangereux

Marche à suivre en cas de morsure de chien, quelle que soit sa race :

- Certificat descriptif du médecin référent, Plainte à déposer auprès de la gendarmerie ou de la police, prévenir son assurance, faire un signalement écrit en mairie avec le maximum de renseignements, adresser un courrier en recom-

mandé avec avis de réception au tribunal d'instance dont la personne mordue dépend. (Voir sur internet les modèles de lettres proposés)...Il faut savoir que les gendarmes ou les policiers n'ont pas le pouvoir de refuser de prendre une plainte. Ils doivent la prendre et la transmettre au procureur. Celui-ci est le seul décideur des suites éventuelles à donner. La victime peut constituer un dossier qu'elle adressera par lettre recommandée avec AR au procureur de la république du tribunal dont elle dépend. A ce moment les forces de l'ordre devront faire une enquête. Dans la lettre de la victime, celle-ci peut en profiter pour se constituer partie civile. Elle peut aussi introduire une simple action au civil, devant le tribunal d'instance, sur les bases de l'article 1385 du code civil. En tout état de cause le propriétaire du chien est présumé responsable des dommages que cause son animal, que celui-ci soit égaré ou échappé (article 1385 du code civil) Le maître du chien doit joindre son assureur au titre de la responsabilité civile... Le propriétaire est tenu de déclarer en mairie que son chien a mordu. Il doit le faire examiner par un vétérinaire agréé qui délivrera un document relatif à ses conclusions à la victime, à la gendarmerie et qui se réservera le dernier exemplaire pour lui.

Police, Gendarmerie et Maire ont le pouvoir d'exiger auprès du propriétaire du chien que l'animal subisse l'évaluation comportementale et, en cas de chiens de catégories 1 et 2, d'imposer au maître de suivre la formation permettant d'obtenir le certificat d'aptitude. Au vu des résultats de ces tests le Maire pourra, seul, décider de l'avenir de l'animal...

## Rappel des horaires de travaux extérieurs

L'Article 19 de l'arrêté préfectoral du 25 juillet 2010 portant sur les bruits de voisinage précise :

"Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 20h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h"

## Le coin des astuces de Dany Chabbert !

- > **Petits bobos !** Calmant pour les petites douleurs :  
Sur une piqûre d'insecte, une petite coupure, frottez avec un morceau d'oignon CRU. La douleur cesse et en plus, l'oignon désinfecte.
- > **Les ampoules ça fait mal !** Avant une longue marche (ou avant de porter des chaussures neuves), frottez vos pieds avec des feuilles de plantain.
- > **Côté maison :** Pour conserver plus longtemps un bouquet de fleurs coupées voici une recette: Dans 1 litre d'eau tiède, ajouter 2 cuillères à soupe de jus de citron, 1 cuillère à soupe de sucre, 1 à 2 cuillère (s) d'eau de javel. Remplissez votre vase et vous verrez, ça marche !
- > **Bricolage :** Vous avez repeint vos volets et des gouttes de peinture ont coulé et séché sur les vitres ... Ne les grattez pas au couteau mai ramollissez les tâches à l'alcool à 90° puis grattez-les délicatement avec un petit bout de bois ...

## Décharge : dépôt interdit

RAPPEL : Tous dépôts d'ordure ou de végétaux à la décharge de Pont de l'Arn sont strictement interdits et seront sanctionnés d'une amende. La Communauté d'Agglomération met à votre disposition une déchèterie et un quai de transfert à Aussillon (voir plaquette ci-dessous).



## Marché des producteurs

Face au succès de la première édition des « Marchés des Producteurs de Pays » de Mazamet l'été dernier, l'Office de Tourisme en partenariat avec la Ville de Mazamet, le Pays d'Autan et la Chambre d'Agriculture du Tarn vous donne rendez-vous tous les lundis du 12 juillet au 23 août de 17h à 22h sur l'esplanade de l'Office de Tourisme de Mazamet. Participez à notre tombola gratuitement à l'aide du coupon ci-dessous.



**Marchés  
des Producteurs  
de Pays**

### « Marchés des Producteurs de Pays de Mazamet »

**Au programme :** découverte des productions locales, assiettes gourmandes à déguster sur place, démonstrations, jeux pour enfants, animation musicale, visite guidée gratuite de la ville (à 17h sur réservation), invités d'honneur différents à chaque édition ...

**Sur présentation de ce bon, un ticket vous sera remis gratuitement pour participer à la tombola (un ticket par famille, un tirage au sort par soirée).**



## Agenda des manifestations

- > **Juin :** Expo collage Ecole Primaire Pont de l'Arn
- > **26 juin :** Ciné Plein Air dans la cour de l'école de Pont de l'Arn
- > **27 juin :** Vide Grenier
- > **2 juillet :** Pique Nique musical avec l'orchestre « Phil's Back », promenade gratuite à poney à partir de 18 heures Esplanade de la Maire
- > **22 juillet :** Essais Rallye Montagne Noire et apéritif antillais
- > **24 juillet :** Fête de la Môle
- > **4/5 septembre :** Fête du Chien à Fonclaire
- > **9 septembre :** Conférence dans le cadre des 450 ans du protestantisme à Mazamet « L'affaire de la Tourette du 17/03/1745 » par Christophe Chabbert, Maire Adjoint à la Culture, en Mairie à 18h30
- > **10 septembre :** Projection du film de Françoise Dax-Boyer « Montagne Noire, Origine du Monde » suivi d'une lecture croisée par Mickaël Lonsdale de « F comme Forêt » de Françoise Dax-Boyer et « La Belle Clotilde » de Ch. Chabbert, en Mairie à 20h30
- > **11 septembre :** Fête du sport du Bassin Mazamétain au Stade René Carayol d'Aussillon, toute la journée
- > **12 septembre :** Foire aux melons
- > **25/26 septembre :** Rallye Vallée du Thoré
- > **7 octobre :** Vernissage de l'exposition de peinture de Mme Guesnard, à 18h30 en Mairie
- > **4 novembre :** Vernissage de l'exposition Cormouls-Houlès en Mairie
- > **11 décembre :** Marché de Noël à la Grange à partir de 14 h

# Pique-Nique Musical

Apportez votre panier !

Avec l'Orchestre

## PHIL'S BACK



Animations  
et promenades  
à Poney  
**GRATUITES**

# Vendredi 2 Juillet

A 19h Prairie de la Mairie **PONT de l'ARN**

**Restauration possible sur place**

Moules / saucisses frites : 5 €

Crêpes, gaufres, buvette ...